









AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Des Métiers pour améliorer le cadre de vie

OBIECTIFS DE LA FORMATION

Former des cadres capables de créer des aménagements paysagers de la conception à la réalisation et la gestion.

La formation dispensée est à la fois scientifique, technique, économique et pratique. Elle vise à former des **techniciens supérieurs** capables d'assumer des responsabilités et de prendre des initiatives pour raisonner et résoudre des problèmes concrets dans ce domaine d'activité.

Les intérêts de la formation

- Polyvalence de la formation en paysage, gestion, environnement et technique.
- Développement des facultés d'analyse et de synthèse.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Ont accès à cette filière, les élèves titulaires :

d'un Baccalauréat Général d'un Baccalauréat Technologique d'un Baccalauréat Professionnel

L'admission se fait sur dossier établi au cours du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire de Terminale, en consultant le site

www.admission-postbac.org

ENSEIGNEMENT

Le cycle de formation comporte 2 années d'études. Il dispense les disciplines générales.

Appuyé par des enseignements professionnels et des Projets

- Gestion:
- Techniques d'aménagements paysagers;
- Conception et mise en place de projets d'aménagement;
- Dessin assisté par ordinateur (Autocad);
- Connaissance et reconnaissance de végétaux;
- Topographie (avec en plus initiation à l'utilisation d'une station totale et guidage laser d'engins de terrassement);







- 2 modules d'initiative locale propres au lycée (MIL)
- Conception et Publication assistée par ordinateur...);

ET

Techniques du végétal









LYCEE DE L'AULNE Rocade du Parc Biban 29150 CHÂTEAULIN 02.98.86.05.43

www.cmk29.educagri.fr legta.chateaulin@educagri.fr

LES STAGES EN ENTREPRISES:

12 à 16 semaines

(dont 10 prises sur la période scolaire)

Les stages font partie intégrante de la formation. Ils sont réalisés en entreprises paysagistes, en services espaces verts des collectivités.

Ils permettent à l'étudiant de conduire et de comprendre des pratiques relatives aux métiers.

Le stage principal est le support de l'étude réalisée ; cette étude doit permettre à l'étudiant de montrer sa capacité à intégrer les acquis de sa formation et à les transférer dans un vécu professionnel.

LES



- **Stage immersion** dès la première semaine de la rentrée qui a un double objectif:
 - une bonne intégration de chaque étudiant dans le groupe CLASSE;
 - Appréhender le métier de Paysagiste
- Séances de travaux pratiques:
 Initiation à la maçonnerie paysagère et aux techniques de plantation et d'entretien de la végétation;
- Visites d'Entreprises et de chantiers;
- Voyage d'études par promotion à PARIS ou à DUSSELDORF afin de découvrir des jardins et des techniques innovantes

Possibilité de réaliser un **STAGE SUPPLÉMENTAIRE** au **QUEBEC** .

MODALITES D'EVALUATION et DELIVRANCE DU DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un diplôme national BREVET de Technicien Supérieur Agricole option

Aménagements Paysagers

LES DEBOUCHES et POURSUITE D'ETUDES

- Employé au sein d'organismes publics et privés : bureaux d'études, collaborateur d'architecte, gestion et conduite de chantiers paysagers, responsable de services espaces verts des villes ou autres collectivités
- L'étudiant a la possibilité de poursuivre une formation conduisant à une licence professionnelle ou à un diplôme d'ingénieur.

L'ACCUEIL :

Hébergement possible en résidence étudiante :

Contacter l'OPAC de Quimper : www.opac-cornouaille.fr

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Lycée se trouve à Châteaulin, à 20 mn de QUIMPER et 45 min de BREST et de MORLAIX.

Châteaulin est desservi par la S.N.C.F.

Des bourses sont accordées aux étudiants via le CROUS







